

Avis de constitution

SOCIETE « RESIDENCE MAMA CHIGATA » en abrégé « RESIMA »

Siège ABIDJAN KOUMASSI ABRI 2000 NON LOIN DU
20EME ARRONDISSEMENT, Lot 217, Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESIDENCE MAMA CHIGATA » en
abrégé « RESIMA »

Objet : CONCEPTION DE RESIDENCES MEUBLEES
EXPLOITATION DE RESIDENCES MEUBLEES
HOTELERIE – VOYAGES & TOURISME
RESTAURANTS & DERIVES
COMMERCE GENERAL DIVERS
IMPORT-EXPORT
PRESTATIONS DE SERVICES
DIVERS
Et pour la réalisation de l'objet social :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES,
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC
POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU
PARTIE DES BIENS SOCIAUX,
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE,
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET
SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN KOUMASSI ABRI 2000 NON LOIN DU 20EME ARRONDISSEMENT, Lot 217, Ilot 18

Dirigeant(s) M TRAORE NABY IBRAHIM (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00967 du 31/01/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06371/GTCA/RC/2025 du 31/01/2025

